



mesdemarches.eurelien.fr

Faire votre demande de fonds de solidarité logement (FSL) accés, c'est désormais possible en ligne !

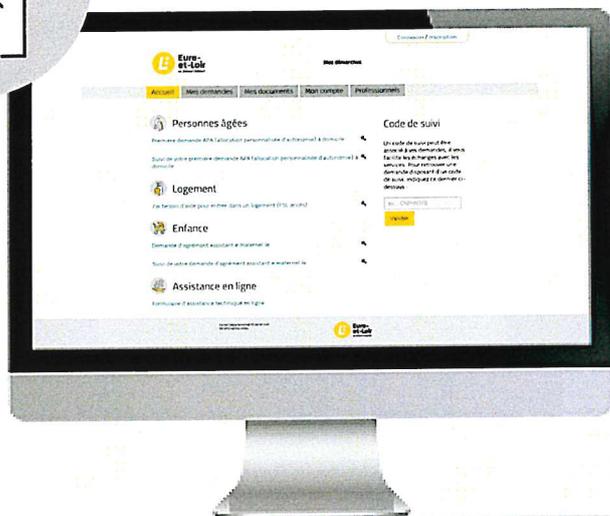
LE DÉPARTEMENT,
À VOS CÔTÉS,
TOUS LES JOURS



FAIRE VOTRE DEMANDE DE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accès vous aide, si vous avez des revenus modestes, à accéder à un logement, notamment en finançant certains frais (dépôt de garantie, premier mois de loyer, frais d'agence etc.).

Depuis le 22 novembre, en Eure-et-Loir, la demande de fonds de solidarité logement (FSL) accès peut se faire en ligne sur mesdemarches.eurelien.fr. Le site mesdemarches.eurelien.fr permet également de stocker des documents importants dans un espace dédié sécurisé.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Depuis mon ordinateur, ma tablette ou mon smartphone, je vais sur le site : mesdemarches.eurelien.fr
2. J'accède au service en m'identifiant avec FranceConnect ou en créant simplement mon compte.
3. Je complète ma demande en ligne.
4. Je transmets les pièces justificatives demandées.
5. Je suis informé.e en temps réel par mail et sur mon espace personnel de l'avancée de mon dossier.